

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 27 JUIN 2018**

**N° 3 :**

**OBJET : Point administratif et financier**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

**Etat**

Mme Christine SCHELL, Directrice du Pôle Création et Industries Culturelles de la DRAC Bourgogne Franche-Comté

**Région Bourgogne Franche-Comté**

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional

**Ville de Salins-les-Bains**

M. Gilles BEDER, Maire

**Ville d'Arc-et-Senans**

M. Jacques MAURICE, Maire

**Personnalités qualifiées**

M. Daniel BOUCON

M. Jean-François GIRARD

M. Denis GRANDJEAN

**Représentants du personnel**

M. Pascal CHOPPIN

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

M. François FAVORY, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. Daniel BOUCON

**Absents excusés :**

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

Mme Delphine FAIVRE

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur Régional Caisse des Dépôts

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

M. Bastien TOULEMONDE, ENEDIS

**Rapporteur** : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

**Compte de gestion et compte administratif 2017 et affectation du résultat 2017**

Vu l'article 9, notamment le 4<sup>ème</sup> alinéa, des statuts de l'EPCC Saline Royale

Le compte administratif 2017 fait apparaître un solde d'exécution positif en section de fonctionnement de **213 836.97 euros**, et un solde d'exécution négatif en investissement de **- 7 102.39 euros**. En définitive, l'actif de l'EPCC a donc augmenté de **206 734.58 euros** au 31/12/2017.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Le présent rapport synthétise les principaux éléments figurant dans la maquette du Compte administratif 2017 en pièce jointe au rapport.

Le compte administratif 2017 est conforme au compte de gestion produit par le Comptable public.

### **1 – Le solde positif en section de fonctionnement de 213 836.97 euros**

Plusieurs facteurs expliquent ce solde d'exécution positif en section de fonctionnement.

Sur le plan budgétaire, les recettes réalisées ont dépassé celles prévues au BP 2017, et principalement :

- Une hausse des recettes de la billetterie de 107 000 € par rapport aux prévisions 2017.
- Une hausse du crédit impôts du CICE de 20 000 € qui est passé de 6% à 7 % en 2017.
- Les recettes de la librairie boutique ont été conformes aux prévisions.
- Une baisse des recettes de 58 000 € pour le pôle « Evénements d'entreprises et séjours ».

Sur le plan budgétaire, les dépenses de fonctionnement réalisées ont été inférieures à celles prévues au BP 2017, et principalement :

- -6.000 € en communication (réduction des impressions papier)
- -47 000 € pour la Direction générale (honoraires, location du photocopieur, abonnements, missions et déplacements, suppression des créances douteuses)
- -18.000 € pour le Festival des jardins (économie des fournitures consommées)
- -32 000 € pour le service technique (dont 6000 € d'électricité, et 26 000 € de diminution de stocks)
- -16 000 € pour les musées (frais de déplacement, traiteurs et stocks)
- -34.000 € pour l'hôtel, le centre de congrès et la Table des jardins (économie sur l'alimentation, les boissons, le personnel intérimaire et les locations de mobilier et matériel audiovisuel)
- -16.000 € en médiation culturelle

### **2 – Le solde négatif en section d'investissement de -7 102.39 euros**

Au 31/12/2016, le solde d'exécution était positif de 57 554.71 euros, le nouveau cumul des résultats d'investissement au 31/12/2017 atteint ainsi 50 452.32 euros.

En 2017, l'EPCC a pu autofinancer la totalité de ses investissements pour un montant total de 580 000 euros dont :

- Construction de la nouvelle banque d'accueil pour la billetterie
- Installation de la fibre optique
- Rénovation de l'espace de plonge pour la Table des Jardins
- Installation du parcours sonore dans les Jardins
- Aménagement végétal de 3 latrines
- Extension du plancher de stockage à l'atelier
- Réaménagement du parking visiteurs
- La 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation des bureaux des Commis
- La réalisation du Jardin Zen d'Erik Borja
- La création d'un nouvel espace de vente librairie boutique dans les Sels Ouest
- La vitrification du Musée Ledoux
- Le renouvellement d'une partie de notre parc informatique
- L'installation d'une 3<sup>ème</sup> caisse à la billetterie
- L'installation d'un nouveau comptoir pour la réception de l'hôtel
- L'acquisition de tables et bancs pour les soirées de Lux Salina
- L'acquisition d'un nouveau mobilier extérieur pour la table des jardins
- Divers matériel et outillage pour l'équipe Menuiserie et Jardins
- De nouveaux casques audiophones pour les visites guidées
- Du matériel de restauration (chariot réfrigéré- batteur)
- Un pupitre avec praticable et micro pour les salles
- Le renouvellement d'une partie des extincteurs
- Le remplacement de notre défibrillateur
- L'acquisition d'un véhicule type *Golfette* pour la réception et le ménage
- L'acquisition de nouvelles images pour le spectacle Lux Saline ainsi qu'une nouvelle bande son
- L'installation de pics anti-pigeons.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Tous ces projets ont majoritairement été financés par les ressources propres de l'EPCC. Ce type de projet ne pouvait pas voir le jour auparavant tout simplement parce que la Saline finissait l'année avec un déficit d'exploitation tous les ans depuis les années 1990 et ne disposait donc d'aucune ressource pour financer elle-même ses nouveaux projets.

Les bons résultats obtenus depuis 2013, grâce aux efforts de l'ensemble des équipes, ont permis de financer les projets listés ci-dessus.

Le financement de ces investissements, qui permettent d'améliorer les conditions de travail, de réduire nos dépenses de fonctionnement et surtout de renforcer l'attractivité de la Saline et donc d'augmenter ses recettes propres, constitue la meilleure option de l'EPCC pour maintenir l'ensemble de ses missions de service public et de ses emplois.

### **3 – Résultats cumulés, compte de gestion et affectation du résultat 2017**

- Le résultat cumulé sur la section d'exploitation depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit donc à 849 794.79 euros au 31/12/2017 dont 213 836.97 € pour l'exercice 2017.
- Le résultat cumulé sur la section d'investissement depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit ainsi à 50 452.32 euros au 31/12/2017 dont -7 102.39 pour l'exercice 2017.
- Il est proposé d'affecter le résultat cumulé 2017 d'exploitation en deux parties : 266 786.68 euros pour financer les projets d'investissements 2018 au compte 1068, et le solde sur la ligne budgétaire n°R002, soit 583 008.11 euros.
- Il est proposé d'affecter le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 50 452.32 euros à la ligne budgétaire n°001.

Cette proposition d'affectation du résultat permet à la fois de :

- De maintenir un niveau raisonnable des réserves de l'établissement (ligne budgétaire R002), représentant environ 1 mois d'activité.
- Financer les investissements productifs indispensables à l'EPCC pour préparer l'avenir, dans un contexte de contraction des deniers publics, dans une perspective d'accroissement de ses recettes propres.

Le compte de gestion produit par le comptable public, présenté en annexe, reflète avec exactitude les éléments contenus dans le compte administratif.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans :

- d'approuver le compte de gestion 2017 tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public ;
- d'approuver le compte administratif 2017 tel que figurant dans la maquette jointe au rapport ;
- d'approuver l'affectation du résultat cumulé excédentaire sur la section d'exploitation de 849 794,79 euros en 2 parties : 266 786,68 euros au compte 1068 et le solde sur la ligne budgétaire n°R002, soit 583 008,11 euros ;
- d'approuver le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 50 452,32 euros à la ligne budgétaire n°001 – résultat reporté ou anticipé, qui sera repris sur la DM1.

#### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **APRES AVOIR VOTE**

**APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2017 tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public.**

**APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2017 tel que figurant dans la maquette jointe au rapport.**

**APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat cumulé excédentaire sur la section d'exploitation de 849 794,79 euros en 2 parties : 266 786,68 euros au compte 1068 et le solde sur la ligne budgétaire n°R002, soit 583 008,11 euros.**

**APPROUVE à l'unanimité le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 50 452,32 euros à la ligne budgétaire n°001 – résultat reporté ou anticipé, qui sera repris sur la DM1.**

**Décision Modificative n°1 du budget 2018**

Cette décision modificative permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2018, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées est regroupée dans la maquette budgétaire jointe en annexe au présent rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 580 783.11 € :

- Le résultat cumulé au 31/12/2017 est affecté en trois parties :
  - o 266 786.68 € pour financer les besoins d'investissement 2018.
  - o 348 031.12 pour financer les nouveaux besoins du budget de fonctionnement.
  - o 232 751.99 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement prévus au PPI pour 2019-2020.

Ci-après le détail des évolutions du budget 2018.

**Tableau DM1 - BP 2018**

FONCTIONNEMENT	compte	Chapitre	recettes	compte	chapitre	dépenses
REPORT RESULTAT CUMULE 2017	002	002	849 794.79			
AFFECTATION 1068	1068		- 266 786.68			
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				023	023	232 751.99
<b>TRAVAUX REALISES PAR NOUS-MÊMES</b>						
EXPOSITION SCHUITEN	722	042	15 000.00	60223	011	7 000.00
TRAVAUX RENOVATION BUREAUX COMMIS	722	042	12 000.00			
CLOISON GITE ET SANITAIRE	722	042	- 40 000.00	60223	011	- 24 000.00
JARDIN ZAAJ 1ERE TRANCHE	722	042	- 80 000.00	60223	011	- 55 000.00
JARDIN DEDALE	722	042	20 000.00			
<b>BUDGET PROGRAMMATION CULTURELLE</b>						
Fonctionnement Général frais Lionel Viard				6257	011	56.00
RESIDENCE BALMORAL				6256	011	60.00
RESIDENCE BALMORAL				6257	011	800.00
PRODUCTION EXPOSITION SCHUITEN					011	15 000.00
PRODUCTION EXPOSITION SCHUITEN				6251	011	100.00
PRODUCTION EXPOSITION SCHUITEN				6236	011	- 1 500.00
PRODUCTION EXPOSITION SCHUITEN				6257	011	- 1 500.00
PRODUCTION EXPOSITION SCHUITEN				6516	65	700.00
PRODUCTION EXPOSITION LOUISFERT				6063	011	500.00
PRODUCTION EXPOSITION LOUISFERT				60223	011	300.00
PRODUCTION EXPOSITION LOUISFERT				6516	65	1 300.00
PRODUCTION EXPOSITION LOUISFERT				604	011	2 000.00
ITINERANCE EXPOSITION THEATRE EN UTOPIE	751	75	4 400.00	604	011	500.00
MECENAT EXPOSITION JULES VERNE	7713	77	100 000.00			
EXPOSITION JULES VERNE 2018-2019				60223	011	122 000.00
EXPOSITION JULES VERNE 2018-2019				6168	011	3 000.00
EXPOSITION JULES VERNE 2018-2019				6257	011	7 000.00
EXPOSITION JULES VERNE 2018-2019				6251	011	1 500.00
EXPOSITION JULES VERNE 2018-2019				6256	011	1 500.00

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

EXPOSITION JULES VERNE 2018-2019				6516	65	5 000.00
PREPARATION WOODSTOCK 2019				6251	011	500.00
PREPARATION WOODSTOCK 2019				6256	011	500.00
PREPARATION WOODSTOCK 2019				6257	011	2 000.00
LUX SALINA3				60223	011	2 000.00
LUX SALINA3				6257	011	1 000.00
LUX SALINA3 BANDE SON				6251	011	900.00
LUX SALINA3 BANDE SON				6256	011	700.00
LUX SALINA3 BANDE SON				6257	011	1 400.00
COLLOQUE UTOPIE ET TOLERANCE				604	011	- 4 000.00
COLLOQUE UTOPIE ET TOLERANCE				6257	011	- 2 000.00
COLLOQUE UTOPIE ET TOLERANCE				6516	65	- 2 000.00
COLLOQUE JULES VERNE				604	011	8 200.00
COLLOQUE JULES VERNE				6257	011	- 3 000.00
COLLOQUE JULES VERNE				6516	011	2 000.00
TRAIL DES 2 SALINES				60223	011	- 2 700.00
TRAIL DES 2 SALINES				604	011	8 220.00
TRAIL DES 2 SALINES				6257	011	3 177.43
TRAIL DES 2 SALINES				6066	011	28.33
ANNULATION SOUTIEN A LA CREATION				60223	011	- 3 000.00
ANNULATION SOUTIEN A LA CREATION				6257	011	- 2 000.00
ANNULATION SOUTIEN A LA CREATION				6516	65	- 6 000.00
HIVER A LA SALINE PATINOIRE				604	011	1 000.00
HIVER A LA SALINE PATINOIRE				6516	65	4 000.00
MARCHE DE NOEL				6516	65	2 000.00
MARCHE DE NOEL				604	011	4 000.00
MARCHE DE NOEL				60223	011	150.00
COLLOQUE CAMUS				604	011	- 3 000.00
COLLOQUE CAMUS				6257	011	- 2 000.00
COLLOQUE CAMUS				6218	012	12 200.00
COLLOQUE CAMUS				6516	65	3 000.00
UNIVERS DE JARDINS - OPERA DECENTRALISE				6257	011	500.00
UNIVERS DE JARDINS - OPERA DECENTRALISE				6516	65	1 000.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				60223	011	345.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				604	011	- 16 000.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				6218	012	- 35 000.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				6251	011	- 3 200.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				6256	011	- 8 200.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				6257	011	17 055.00
BUDGET ORPHEUS XXI - VRT DE CHAPITRE				6516	65	- 5 000.00
CESSION CONCERTS ORPHEUS	751	75	54 100.00			
MECENAT ROTHSCHILD	7713	77	- 50 000.00			
<b>BUDGET DIRECTION GENERALE</b>						
HONORAIRES RECRUTEMENT				DG6226	011	11 000.00
FRAIS ANNONCES MARCHES ET RECRUTEMENT				DG6231	011	12 000.00
HONORAIRES ATELIER 144 PROJET VISITE NUMERIQUE				DG6226	011	5 500.00

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

FRAIS ECHANGES DE COMPETANCE				DG6251	011	2 000.00
FRAIS ECHANGES DE COMPETANCE				DG6256	011	2 000.00
<b>BUDGET COMMUNICATION AUTOMNE</b>						
ENCARTS PUB/RADIO/AFFICHAGE				6231	011	30 500.00
IMPRESSIONS				6236	011	3 200.00
<b>BUDGET MOYENS TECHNIQUES</b>						
CREDIT HEURES LOGICIEL PAYE				6256	011	6 000.00
FUEL				602211	011	30 000.00
EDF				60612	011	12 000.00
EAU				60610	011	2 500.00
MAINTENANCE INFORMATIQUE				6156	011	4 800.00
<b>BUDGET MUSEE ET PATRIMOINE</b>						
DROITS AUTEURS MUSEE SEL				6516	65	11 000.00
<b>BUDGET JARDINS</b>						
TAILLE DES ARBRES				61528	011	6 000.00
ANIMATION MUSICALE INAUGURATION JARDINS				604	011	2 000.00
<b>BUDGET RESSOURCES HUMAINES</b>						
CORRECTION PROV DEPART RETRAITE	6459	013	- 88 000.00			
REAJUSTEMENT CICE 2018	64191	013	15 000.00			
ASP AIDE RENOUVELLEMENT CAE	7437	74	14 500.00			
REVISION BUDGET RH 2018				6411	012	42 439.36
<b>BUDGET EES</b>						
PREVISION CAS HAUSSE ACTIVITES DES COLLOQUES	706	70	100 000.00	6211	012	11 000.00
				604	011	89 000.00
REGULARISATION MECENAT BP 2018	7713	77	- 100 000.00			
CONTRIBUTION VILLE DE BESANCON	745	74	13 790.00			
RFC SUBVENTION RESIDENCE BALMORAL	7420	74	11 985.00			
ANL VILLE DE DOLE JORDI SAVALL	7481	74	- 5 000.00			
<b>TOTAUX</b>			<b>580 783.11</b>			<b>580 783.11</b>

En section d'investissement, équilibrée à 134 451.99 € :

INVESTISSEMENT	compte	chapitre	recettes	compte	chapitre	depenses
REPORT RESULTAT INVESTISSEMENT 2017	001	001	50 452.32			
AFFECTATION 1068	1068	10	266 786.68			
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021		232 751.99			
REGULARISATION SUBVENTION BP 2017	1318	13	- 291 539.00			
MECENAT ZAAJ	1318	13	- 80 000.00			
SUBVENTION DRAC HORS LES MURS	1311	13	- 14 000.00			
SUBVENTION CAFCC HEBERGEMENT GITE	1318	13	- 30 000.00			
MACHINES A COUDRE LUX SALINA				2188	21	1 600.00
MATERIEL ECLAIRAGE CONCERTS				2188	21	15 000.00
BANDE SON LUX SALINA3				2051	20	15 100.00
MALETTE HORS LES MURS				2188	21	- 5 000.00
MEDIATION				2188	21	- 57 000.00
CUISINE ET GROUPE FRIGORIFIQUE				2188	21	-

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

INVESTISSEMENT EXPO JULES VERNE			2188	21	5 000.00
<b>TRAVAUX REALISES PAR NOUS-MÊMES</b>					
EXPOSITION SCHUITEN			2181	040	15 000.00
TRAVAUX RENOVATION DES BUREAUX COMMIS			2181	040	12 000.00
CLOISON ET SANITAIRES GITE			2181	040	- 40 000.00
JARDIN ZAAJ			2181	040	- 80 000.00
JARDIN DEDALE			2181	040	20 000.00
<i>RESERVE INVESTISSEMENT</i>			2051	20	40 000.00
<i>RESERVE INVESTISSEMENT</i>			2181	21	192 751.99
<b>TOTAUX</b>			<b>134 451.99</b>		<b>134 451.99</b>

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'adopter la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **APRES AVOIR VOTE**

**ADOpte à l'unanimité la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.**

## **Augmentation du plafond de la régie d'avances**

L'activité croissante de l'EPCC amène à effectuer de plus en plus d'achats via Internet : billets de train (à l'interne et à l'externe comme intervenants, journalistes pour des voyages de presse...), hôtel, achat de matériel...). Le plafond de la Régie d'avances est actuellement de 7 000 €. Nous souhaitons l'augmenter de 8 000 €, ce qui le porterait à 15 000 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser l'augmentation du plafond de la Régie d'avance, de 7 000 € à 15 000 €.

### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **APRES AVOIR VOTE**

**AUTORISE à l'unanimité l'augmentation du plafond de la Régie d'avance, de 7 000 € à 15 000 €.**

## **Mise à jour de la politique tarifaire**

### **Tarifs groupes**

Il avait été décidé fin 2017 d'augmenter les tarifs individuels en 2018. Nous n'avons pas augmenté volontairement les tarifs groupes puisque bon nombre de devis avaient déjà été envoyés aux clients.

Nous avons également déjà communiqué nos tarifs 2018 aux agences de voyages et autocaristes qui éditent leurs catalogues en juillet-août pour l'année suivante.

Ainsi, les tarifs groupes n'ayant pas augmenté depuis 2016, il a été décidé de revoir à la hausse les prix de façon à réduire l'écart entre le tarif individuel et groupe.

### **Tarifs partenaires**

Une convention de partenariat entre le Département du Doubs et l'EPCC Saline royale sera signée, avec l'accord du Conseil d'Administration pour permettre aux visiteurs du Musée Courbet et de la Saline royale de bénéficier d'un tarif réduit, dans l'un ou l'autre des deux lieux, après achat d'un billet plein tarif.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de valider l'augmentation des tarifs groupes à partir de 2019, tels que présentés en annexe au rapport et d'autoriser le Directeur à signer la convention de partenariat entre le Département du Doubs et l'EPCC Saline royale, telle que jointe au rapport.

#### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **APRES AVOIR VOTE**

**VALIDE à l'unanimité l'augmentation des tarifs groupes à partir de 2019, tels que présentés en annexe au rapport.**

**AUTORISE à l'unanimité le Directeur à signer la convention de partenariat entre le Département du Doubs et l'EPCC Saline royale, telle que jointe au rapport.**

### **Sortie d'immobilisation**

Un certain nombre de matériels, dont la liste est donnée en annexe et dont la valeur nette comptable est nulle, est hors service ou obsolète.

Ce matériel sera soit détruit, soit proposé à des associations ou des salariés – comme l'a souhaité le Conseil d'Administration en 2010 – à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction, selon les types de matériels considérés, leur état et leur valeur comptable.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de valider la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels tels que présentés dans la liste jointe au rapport et les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

#### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **APRES AVOIR VOTE**

**VALIDE à l'unanimité la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels tels que présentés dans la liste jointe au rapport et les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.**

### **Demandes de subventions**

Une demande de subvention d'un montant de 11.985 euros va être adressée à la Région Bourgogne – Franche-Comté pour participer au financement de l'accueil en résidence à la Saline royale de l'artiste rhéno-palatine Sandra Heinz du 17 septembre au 25 novembre 2018 (soit 10 semaines) dans le cadre du programme de résidences d'artistes croisées initié en 2002 entre la région Bourgogne et le Land Rhénanie-Palatinat.

#### **Projet « 180° Augmenté – Parcours de visite numérique et ludique à la Saline royale**

La Saline royale développe une stratégie de hausse des fréquentations de son site et de développement des publics, en lien avec une offre culturelle attractive.



Ainsi, depuis 2014, l'EPCC s'est équipé d'une série d'outils numériques permanents destinés à renforcer l'attractivité et la notoriété de son patrimoine d'exception mais aussi à faciliter son appropriation par la diversité des publics.

C'est en s'inscrivant dans cette dynamique que la Saline royale souhaite à présent développer un parcours de visite numérique innovant, artistique et interactif ayant pour objectif principal de rendre accessibles les contenus culturels de la Saline royale, d'améliorer l'expérience des visiteurs, notamment étrangers et de favoriser le développement touristique du territoire. Le projet « *180° Augmenté – Parcours de visite numérique et ludique à la Saline royale* » fait l'objet d'une candidature déposée en décembre 2017 au titre de l'appel à projet « Nouveaux usages numériques pour la culture en Franche-Comté » du programme opérationnel FEDER/FSE Franche-Comté et Massif du Jura 2014-2020. Ce projet s'articule autour de la création, à la Saline royale, d'un dispositif de réalité augmentée, d'une salle d'interprétation numérique, d'un dispositif de « smart guides » multilingues, de la valorisation du célèbre traité de Claude-Nicolas Ledoux et de la conception d'outils de médiation culturelle.

Pour mettre en œuvre ce projet, deux demandes de subvention en investissement, à hauteur de 150 000 € seront adressées au Département du Doubs (75 000 €) et à la Région Bourgogne Franche-Comté (75 000 €) pour un budget global estimé à 999 425 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser le Directeur à adresser à la Région Bourgogne Franche-Comté les demandes de subventions, telles que définies ci-dessus et d'autoriser le Directeur à adresser au Département du Doubs la demande de subvention, telle que définie ci-dessus.

#### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **APRES AVOIR VOTE**

**AUTORISE à l'unanimité le Directeur à adresser à la Région Bourgogne Franche-Comté les demandes de subventions, telles que définies ci-dessus.**

**AUTORISE à l'unanimité le Directeur à adresser au Département du Doubs la demande de subvention, telle que définie ci-dessus.**

## **Marchés publics supérieurs à 50 000 €**

### ***Lux Salina***

Mise en œuvre d'un spectacle visuel et sonore (vidéo, son, lumières : location de matériel et prestation des techniciens pour montage/démontage et exploitation) sur 13 dates en 2018 dans le cadre de l'événement d'été « Lux Salina » conçu et organisé par l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans.

Il s'agit d'un marché ordinaire avec un budget maximum de 130.000 € TTC.

Critères d'attribution :

- Valeur créative 60 %
- Prix des prestations : 20 %
- Valeur technique : 20 %

### ***Patinoire temporaire***

Location, montage, démontage d'une patinoire temporaire du 24 novembre 2018 au 13 janvier 2019 inclus dans le cadre de l'opération « C'est l'hiver à la Saline ! », ainsi que l'ensemble du matériel d'exploitation nécessaire.

Organisation d'une soirée de gala le 23 novembre 2018 à 18 heures pour l'inauguration officielle de la patinoire et le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Il s'agit d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire avec un budget de 50 000 € H.T.

Critères d'attribution :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique : 50 %

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser le Directeur à lancer et signer les deux marchés ci-dessus mentionnés (Lux Salina et Patinoire temporaire).

**Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

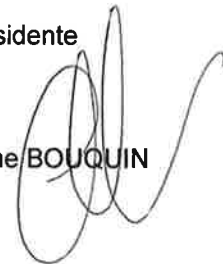
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**APRES AVOIR VOTE**

**AUTORISE à l'unanimité le Directeur à lancer et signer les deux marchés ci-dessus mentionnés (Lux Salina et Patinoire temporaire).**

La Présidente

Christine BOUQUIN



EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 19.07.18  
Et de la publication le : 19.07.18

Préfecture du Doubs

Reçu le **19 JUIL. 2018**



Contrôle de légalité